

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Dix, le Lundi 18 Janvier à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 12 Janvier, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, Mme LUCIANI, Mlle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, BASTELICA, AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, M. D'ORAZIO, Mme FENOCCHI, M.M MARCANGELI, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

**Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. PANTALONI	à	M. COMBARET
Mme DEBROAS	à	Mme CURCIO
Mme POLI	à	M. LUCIANI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
M. BARTOLI	à	Mme PIMENOFF

**Etaient absents :**

Mme RISTERUCCI, Adjointe au Maire, Mme PERES, Mme JOLY, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	32
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 18 Janvier 2010

Délibération N°2010 / 2

**Ouverture de crédits d'investissement, exercice 2010.**

## M. Le Maire expose à l'Assemblée :

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption.

En conséquence, je propose au Conseil Municipal d'ouvrir dès à présent, au budget primitif 2010 divers crédits d'investissement indispensables à la poursuite d'opérations en cours dont le financement est inscrit au projet de budget 2010.

Le total de ces propositions sur le budget général représente 2.727.000 Euros.

Le détail de ces ouvertures figure au tableau ci-après :

Imputations	Libellés	Crédits à ouvrir avant vote du BP
	<b>Subventions d'équipement versées</b>	
20-2042	Subventions versées OPAH-RU	20 000,00 €
	Frais d'études	
20-2031	Frais d'études missions géotechniques + ANRU	25 000,00 €
20-2031	Frais d'études VRD	30 000,00 €
20-2031	Frais d'études levés topo + ANRU	30 000,00 €
	<b>Installations, matériel et outillage techniques</b>	
21-2158	Crèches et garderie	10 000,00 €
21-2158	Hébergement et restauration scolaire	70 000,00 €
21-2158	Classes regroupées	15 000,00 €
21-2158	Administration Générale	50 000,00 €
21-2158	Matériel Technique	60 000,00 €
	<b>Immobilisation corporelles</b>	
21-2157	Matériel de voirie	40 000,00 €
21-2183	Matériel informatique	80 000,00 €
21-2184	Mobilier de bureau	30 000,00 €
21-2184	Acquisition matériel et mobilier CTM	20 000,00 €
	<b>Immobilisation en cours</b>	
23-2313	Travaux bâtiments communaux	250 000,00 €
23-2313	Travaux dans les écoles	200 000,00 €
23-2313	Centre de vidéosurveillance	30 000,00 €
23-2313	Travaux sports et jeunesse	30 000,00 €
23-2313	Travaux restaurants scolaires	20 000,00 €
23-2313	Travaux et aménagements crèches et garderies	15 000,00 €
23-2313	Travaux Musée Fesch	700 000,00 €
23-2315	Travaux enrochements suite intempéries	150 000,00 €
23-2315	Feux tricolores	30 000,00 €
23-2315	Effondrement de réseau	30 000,00 €
23-2315	Travaux réfection chaussées trottoirs	600 000,00 €
23-2315	P3 Chaufferies	10 000,00 €
23-2315	Eclairage public	100 000,00 €
23-2315	Travaux espaces verts	60 000,00 €
23-2315	Travaux Vidéo surveillance	22 000,00 €
	<b>Total</b>	<b>2 727 000,00 €</b>

Total des crédits ouverts au budget 2009 non compris les crédits afférents au remboursement de la dette : 27.262.513,33 €. ( 25% = 6.815.628,33 € )

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**ouï l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué,**  
**et après en avoir délibéré,**

Vu, la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,  
Vu, la loi n°83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,  
Vu, la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,  
Vu le Code des collectivités territoriales et plus particulièrement son article L 1612-1;  
Vu le budget primitif de l'exercice 2009, voté le 30 mars 2009  
Vu l'avis favorable de la commission Municipale compétente en date du 15 Janvier 2010,

**DECIDE**

Par 34 Voix Pour,  
3 Voix Contre (Mme FENOCCHI,  
M.M MARCANGELI, LAUDATO)

L'ouverture de crédits d'investissement.

**APPROUVE**

Le détail des propositions d'ouvertures de crédits figurant au tableau ci-dessus ;

**AUTORISE**

Le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

**DIT**

Que les crédits seront proposés à l'inscription du budget primitif de l'exercice 2010.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en mairie.

.....  
**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus**  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Le Député-Maire,**

**Simon RENUCCI.**